



Réponse de Madame la Ministre de la Justice, Elisabeth MARGUE, et Monsieur le Ministre des Affaires intérieures, Léon GLODEN, à la question parlementaire n° 1366 du 15 octobre 2024 de honorable député Monsieur Dan BIANCALANA

Depuis la réforme de l'administration pénitentiaire en 2018, l'Unité de Garde et d'Appui Opérationnel de la Police grand-ducale (UGAO) est, entre autres, chargée de l'extraction des personnes détenues aux centres pénitentiaires de Luxembourg et d'Uerschterhaff, des transfèremments entre ces centres pénitentiaires, ainsi que de la garde des détenus lors d'une comparution en justice ou à l'occasion d'une visite médicale.

A titre d'illustration, l'UGAO a effectué 1.838 transports au cours de la période se situant entre avril 2023 et mars 2024 à la demande des autorités judiciaires.

Le transport des détenus est en cours d'analyse au sein du Ministère de la Justice et du Ministère des Affaires intérieures. Des consultations ont eu lieu avec tous les acteurs concernés qui ont pu confirmer que le système actuel fonctionne bien, mais que le transport des détenus mobilise d'importantes ressources en personnel.

Ainsi, afin de pallier la surcharge de travail qui pèse sur les agents de police en charge du transport des détenus et permettre à l'UGAO de s'investir davantage dans d'autres missions pour lesquelles elle est également sollicitée, il a été retenu que dans un premier temps la recherche de solutions alternatives pour réduire le nombre de transports serait à privilégier.

Luxembourg, le 18 novembre 2024

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue